

"Louange à Dieu.

Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

La Fête du Trône que nous célébrons cette année revêt un caractère très particulier d'autant plus qu'elle coïncide avec la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance.

Aussi, et à l'occasion de cette fête qui marque le sixième anniversaire de Mon intronisation pour présider aux destinées de la Nation, ai-Je jugé utile de faire du présent discours le moment de marquer une pause collective pour méditer ensemble sur la ferveur de la fibre patriotique à laquelle le Maroc doit d'avoir recouvré sa souveraineté, et aussi raffermir et ancrer les valeurs de citoyenneté responsable.

En effet, la concrétisation de ces idéaux constitue une finalité en soi, mais aussi le moyen idoine pour donner leur plein essor aux grands chantiers mis en route dans le cadre de l'Initiative nationale pour le Développement humain, que Nous nous sommes engagé à mettre en œuvre en vertu d'un pacte scellé entre nous par une unanimité sans faille autour des valeurs immuables et des grands choix de la nation. Et c'est dans la parfaite symbiose qui a toujours prévalu entre le Trône et les Marocains, que nous puisons la force sans cesse renouvelée qui nous anime, ainsi que les ressorts nécessaires pour édifier le Maroc de l'unité, de la démocratie et du progrès.

Tel est le défi majeur que Nous nous efforçons résolument de relever en engageant une série de réformes profondes. Si tout édifice solidement bâti et stable a ses fondations, toute religion ses fondements, et tout Etat fort ses propres piliers nationaux, la citoyenneté pleine et entière, que Nous souhaitons pour l'ensemble des Marocains, repose, elle aussi, sur ses référentiels religieux et nationaux historiques, à savoir l'Islam, la Monarchie, l'intégrité territoriale et la démocratie.

En effet, l'Islam sunnite malékite, modéré et ouvert que la Commanderie des Croyants a toujours veillé à protéger et dont elle s'est attachée à préserver la pureté des préceptes de tolérance qu'il prône, tout en garantissant la liberté des pratiques culturelles, a fourni depuis toujours le réceptacle et le creuset où s'est opéré, avec bonheur, le brassage de toutes les composantes constitutives de l'identité nationale, dans son unité, la richesse et la diversité de ses divers et multiples affluents civilisationnels.

Tout en demeurant attaché à la spécificité qui distingue la Monarchie marocaine dans ce qu'elle a d'essentiel, à savoir sa légitimité religieuse et constitutionnelle, sa fibre populaire et son patriotisme historique, Nous l'avons hissée au rang de Monarchie citoyenne, à travers les progrès démocratiques accomplis, l'action menée en matière de développement et le travail de mobilisation et de proximité réalisé sur le terrain.

Monarchie citoyenne et agissante qui incarne les spécificités de l'identité marocaine, elle est aussi en phase avec la volonté populaire et au diapason des nouvelles exigences de la bonne gouvernance. Elle sait à quel point il importe de préserver l'unité, la confiance et la stabilité, qui sont autant de préalables pour la réalisation des projets structurants et la concrétisation des grands choix nationaux, avec tout ce que cela suppose en termes de mobilisation et d'efforts inscrits dans la durée, nonobstant la succession des mandats dévolus aux institutions constitutionnelles.

Par ailleurs, l'attachement à l'intégrité territoriale de ton pays, dont tu as, cher peuple, fait preuve de génération en génération, relève intrinsèquement de ton patriotisme séculaire, et représente en même temps une valeur fondamentale de la citoyenneté moderne et agissante. C'est dire que ton attachement permanent et indéfectible à la marocanité de ton Sahara se pose en termes d'existence et non de frontières et de distance.

A cet égard, Nous te rendons hommage, cher peuple, pour l'unanimité et la mobilisation dont tu as donné une nouvelle illustration récemment. Nous saluons également l'élan patriotique sincère manifesté par Notre fidèle communauté résidant à l'étranger, ainsi que la vigilance, la fermeté, le sang froid et l'attachement à la primauté de la loi, que les pouvoirs publics, civils et militaires, les forces de sécurité, la Gendarmerie Royale et les Forces auxiliaires, ont montrés face aux manœuvres lamentables visant les symboles de ta souveraineté et cherchant à te provoquer et à porter atteinte à ton sentiment national.

Par ailleurs, Nous saluons ton engagement ferme, ton opposition intraitable et ton refus catégorique du mercantilisme politicien effronté opportuniste voué à une exploitation vile et abjecte de la situation dramatique imposée aux prisonniers marocains détenus sur le territoire algérien, en violation flagrante des règles les plus élémentaires du droit humanitaire international.

Le Maroc, sincèrement attaché aux pactes et conventions afférents à ce droit, dans leur globalité, n'entend aucunement abandonner à son sort l'un quelconque de ses citoyens. Il ne cessera pas d'exhorter la communauté internationale à assumer ses responsabilités pleines et entières dans cette

affaire. En effet, ce dossier ne saurait être clos de façon effective et équitable sans que soit levé le voile sur le sort de tous les disparus et que les personnes libérées soient dédommagées des préjudices subis. Cela exige aussi de lever le siège qui frappe les déportés dont la situation représente une aberration inédite dans le monde. En effet, ces personnes ne sont pas traitées comme des réfugiés, soit parce que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés est empêché de superviser leurs camps, de les recenser et de s'assurer de leur identité, soit parce qu'ils sont privés du droit du retour librement consenti à leur mère patrie, le Maroc.

A cette occasion, Nous en appelons à tous Nos fidèles sujets, qui sont attachés à leur marocanité et qui souffrent du siège injuste qui leur est imposé à Tindouf, pour qu'ils retournent dans leurs familles et auprès des leurs. En effet, la Patrie, clémente et miséricordieuse, accueille à bras ouverts tous ses fils repentis qui rentrent dans son giron magnanime et protecteur, leur offrant toutes les conditions requises pour jouir d'une citoyenneté pleine et entière et vivre dans la liberté et la dignité.

Confirmant, par ailleurs, l'attachement du Maroc à la légalité internationale, Nous réitérons qu'il est toujours disposé à engager des négociations sérieuses pour trouver une solution politique consensuelle et définitive au conflit artificiel créé autour de la marocanité de son Sahara, une solution mutuellement acceptable qui recueille l'appui des Nations Unies et confère une autonomie à nos provinces du Sud, dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

L'attachement du Maroc à cette position réaliste et équitable se fonde sur une stratégie multidimensionnelle. Outre le fait qu'elle incarne l'orientation résolument démocratique prise par notre pays, cette position traduit aussi notre volonté de réaliser une intégration maghrébine sur des bases saines et solides. Elle tient aussi compte de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité des peuples du Bassin méditerranéen, ainsi que des pays du Sahel, frères et amis. Elle a également pour ambition d'empêcher cette région sensible de l'Afrique de se faire happer par l'engrenage du terrorisme et de la balkanisation, dont nul ne peut prétendre être à l'abri de leurs graves menaces et du chaos qu'ils recèlent.

S'attachant à impliquer les différentes forces vives de nos provinces du Sud dans la gestion de leurs affaires, Nous avons décidé une restructuration du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires du Sahara, permettant d'y assurer une représentativité équilibrée et crédible à même d'en faire une force de proposition et une institution agissante et efficiente

œuvrant pour l'essor de ces provinces, qui Nous sont si chères, et pour la défense de leur marocanité.

Nous sommes convaincu que la démocratie est une exigence fondamentale pour l'émergence d'une citoyenneté authentique. Aussi, Nous sommes-nous employé à en développer les institutions et à en impulser les mécanismes. Nous avons ainsi doté la société marocaine d'un Code avancé et pionnier de la famille, considérée, du reste, comme la première pépinière où se cultivent et s'inculquent les valeurs de citoyenneté.

Soucieux de toujours répondre aux préoccupations réelles et aux aspirations légitimes et raisonnables de tous les citoyens - qu'ils résident au Royaume ou à l'étranger -, Nous avons décidé, en Notre qualité de Roi-Commandeur des Croyants (Amir Al-Mouminine), de conférer à l'enfant le droit d'obtenir la nationalité marocaine de sa mère.

Ainsi, Nous confirmons Notre ferme volonté de conforter et consolider les avancées majeures couronnées par le Code de la Famille qui a consacré des droits et des obligations fondés non seulement sur le principe d'égalité entre l'homme et la femme, mais également et essentiellement sur la volonté de garantir les droits de l'enfant, de préserver la cohésion de la famille et de protéger son identité nationale authentique.

Et parce que Nous tenons à une mise en œuvre démocratique et exhaustive de cette réforme puisée dans la vertu et la justice, et dictée par la volonté de raffermir les liens familiaux, Nous donnons Nos instructions au gouvernement pour qu'il procède diligemment au parachèvement de la procédure de traitement et d'approbation des demandes d'obtention de la nationalité marocaine, qui remplissent toutes les conditions juridiques requises. Nous le chargeons également de soumettre à Notre Haute Appréciation des propositions rationnelles pour amender la législation relative à la nationalité et l'harmoniser avec le Code de la Famille. Cette révision se doit de répondre aux nobles objectifs précités que la Nation, dans toutes ses composantes, appelle de ses vœux, et de tenir compte de la nécessité d'éduquer les jeunes en leur inculquant les valeurs de la citoyenneté marocaine responsable.

Nous sommes conscient de la mission vitale que remplit l'école, en synergie avec la famille, pour édifier la société de solidarité, d'équité et d'égalité des chances dont Nous nous efforçons de consolider les piliers. Nous mesurons aussi l'importance du rôle qu'elle joue pour préparer les générations montantes à exercer leurs droits, à assumer leurs obligations et à intégrer le monde de l'information et de la communication. Aussi, avons-Nous placé en tête des réformes globales et profondes que Nous

conduisons, l'adoption d'une Charte nationale pour l'Education et la Formation. Dans le souci constant qui Nous anime d'en assurer une mise en œuvre optimale et de développer de la sorte nos ressources humaines - qui constituent notre vraie richesse-, Nous procéderons à l'installation du Conseil supérieur de l'Enseignement, dont Nous avons élaboré le Dahir, pour qu'il remplisse la mission qui lui est dévolue en tant qu'institution constitutionnelle représentative ayant vocation de donner des avis, de faire des propositions constructives, d'établir des prévisions et d'assurer une évaluation objective d'un chantier aussi vital.

Nous sommes également déterminé à renforcer les instances chargées de l'encadrement et de la représentation des citoyens. Il s'agit en l'occurrence des partis politiques qui assument leur mission démocratique consistant à favoriser l'émergence d'élites aptes à assurer une bonne gestion des affaires publiques. Notre but ultime en la matière est de doter notre pays d'institutions représentatives crédibles, issues d'élections libres à même de faire émerger un paysage politique rationnel. Fondé, d'une part, sur une majorité homogène et s'entendant sur un programme gouvernemental commun, et, d'autre part, sur une opposition constructive, ce paysage politique devrait s'articuler sur deux pôles concurrentiels et complémentaires pour servir les intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens.

De même, Nous attendons des organisations syndicales et des chambres professionnelles qu'elles jouent activement leur rôle dans la dynamisation des entreprises, dont elles sont des partenaires contribuant à leur réussite et à leur pérennisation. Nous rendons également hommage aux acteurs de la société civile pour les efforts qu'ils déploient généreusement en vue de promouvoir les valeurs de citoyenneté et développer l'économie sociale qui contribue à créer les conditions d'une vie digne.

Les médias constituent, à leur tour, un partenaire clé pour ancrer et consacrer les valeurs de citoyenneté positive. Aussi tenons-Nous sincèrement à les voir s'acquitter au mieux de leur noble mission en matière d'information et de sensibilisation de l'opinion publique et d'affermissement de la démocratie.

Cet attachement n'a d'égal que Notre souci de les voir s'astreindre à des normes juridiques, déontologiques et professionnelles, conciliant ainsi entre liberté, responsabilité et respect de l'ordre public, dans le cadre de la suprématie de la loi et de l'autorité de la Justice.

A cet égard, Nous appelons instamment le gouvernement et l'ensemble des acteurs concernés à plus de diligence dans la mise en place d'un nouveau dispositif juridique permettant d'assurer la réforme et la mise à

niveau de la presse, de sorte qu'elle puisse remplir sa mission dans la consolidation du principe de la citoyenneté responsable, à l'instar de celle qu'elle a remplie naguère pour attiser et entretenir la flamme du nationalisme et du patriotisme.

Aussi, attendons-Nous de tous les acteurs du champ politique et médiatique qu'ils s'attachent à constituer une force de proposition apte à exprimer, avec objectivité et honnêteté, les véritables préoccupations de l'opinion publique, et qu'ils s'emploient à la sensibiliser et à la mobiliser davantage autour des exigences du combat majeur que le Maroc doit remporter. C'est un combat qui ne saurait être réduit aux joutes des saisons électorales, ni faire l'objet de calculs étriqués ou de conjectures vaseuses et illusoire. Il s'agit plutôt du vrai combat qui doit être livré pour donner son plein essor au développement humain, qui se décline en trois volets selon une conception stratégique que Nous avons cru bon de partager avec toi.

Les progrès enregistrés dans le premier volet pour assurer la modernisation de l'Etat-Nation et conforter l'attachement à son identité unique et aux symboles de sa souveraineté, constituent, certes, un motif de grande fierté pour nous. Ils ne devraient pas, néanmoins, occulter pour nous le fait que l'édification de l'Etat des institutions passe nécessairement par le respect de l'inviolabilité de ces mêmes institutions, et que l'Etat de droit n'est pas viable sans la protection des droits de l'Etat.

A cet effet, nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ensemble pour atteindre les nobles desseins de la réconciliation dont Nous avons déclenché le processus avant-gardiste. Le premier objectif étant de réconcilier les Marocains avec leur histoire séculaire, notamment à travers la réhabilitation de l'Amazighité. A cet égard, Nous réaffirmons Notre ferme intention d'en poursuivre le développement, d'autant plus qu'il s'agit d'une composante authentique de l'identité marocaine unie.

Outre le passé, l'autre ambition est de réconcilier les Marocains avec leur histoire contemporaine. Et c'est dans cette perspective qu'a été prise l'initiative courageuse de créer l'Instance Equité et Réconciliation, laquelle n'a ménagé aucun effort pour remplir la mission qui lui a été confiée. Nous avons également conféré à cette réconciliation une portée sociale et territoriale, comme Nous lui avons assigné des objectifs de développement, notamment en accordant un intérêt prioritaire aux régions déshéritées et marginalisées.

Toutefois, Notre volonté de donner une portée globale à ce processus courageux et de le placer sous le signe de la citoyenneté agissante, ne saurait s'accomplir pleinement que si les Marocains renouent avec l'esprit

d'initiative et d'entreprise, la création de richesses et l'effort productif. Cela est d'autant plus accessible pour nous que nous disposons d'un patrimoine national que nous avons engrangé à partir du choix avant-gardiste que nous avons opéré, celui du libéralisme et de l'économie du marché, et grâce aussi aux réalisations accomplies par notre pays en matière d'infrastructures et d'équipements de base, notamment la construction de barrages, la généralisation de l'approvisionnement en eau potable, et l'électrification du monde rural.

Autres facteurs positifs, l'investissement judicieux des recettes de la privatisation par le biais du Fonds Hassan II pour le Développement économique et social, les progrès considérables enregistrés en matière de maîtrise et d'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que le rayonnement international du Maroc et la crédibilité qui lui est reconnue à l'échelle mondiale.

Nous comptons également poursuivre l'action visant à faire du tourisme une locomotive du développement, un pôle d'attraction des investissements, un vecteur de modernité, une passerelle propice à l'interaction civilisationnelle et un modèle des secteurs où nous disposons d'une stratégie claire et bien cernée. Parallèlement, Nous sommes déterminé à poursuivre la réalisation des méga-programmes d'habitat salubre.

A ce propos, Nous insistons pour que cette action s'inscrive dans le cadre de plans d'urbanisation, de sorte que chaque village et chaque bourgade devienne un centre d'activités économiques génératrices d'emplois et de revenus stables et favorisant le sentiment d'attachement à la terre. Nous soulignons également la nécessité de dynamiser le rôle des agences urbaines pour faire de nos villes un espace propice à la cohabitation dans la dignité, la concorde et la convivialité, plutôt que des conglomerats où s'amoncèlent des constructions sans âme.

Nous avons ainsi opté pour une démarche globale, appuyée par une ferme détermination d'approfondir et de rationaliser le processus de régionalisation dans le but de créer des zones intégrées et cohérentes aux plans géographique, économique, social et culturel.

Animé de la même volonté, Nous irons de l'avant dans la concrétisation des grands projets structurants Tanger-Med, l'extension du réseau autoroutier, l'amélioration des conditions et de l'environnement de l'investissement productif, ainsi que l'enracinement de la culture de solidarité et le renforcement du rôle de la société civile. Cher peuple.

Quelles que soient l'importance des acquis engrangés et l'ampleur de l'ambition qui Nous anime de mener à bon port le processus de réformes et les chantiers prometteurs mis en route à cet effet, nous devons, avec courage et en toute responsabilité, nous rendre à l'évidence et reconnaître que la citoyenneté authentique restera incomplète et de pure forme, fragile et parcellaire, tant qu'elle n'aura pas été étayée par un contenu économique et social, consolidée par une charge culturelle et protégée par la morale et l'éthique. Voilà pourquoi Nous avons lancé l'Initiative nationale pour le Développement humain, qui se distingue par sa profondeur stratégique, sa portée régionale intégrée et sa vocation comme ferment de solidarité, vouée à la lutte contre le déficit social et les disparités territoriales.

Nous avons déjà entamé sa mise en œuvre par la mobilisation de hautes compétences humaines, de ressources financières pérennes et de moyens d'action efficaces. Aussi, attendons-Nous de la part de la classe politique et des forces vives de la nation, dont Nous saluons l'adhésion unanime à cette l'Initiative, des actes autrement plus importants, à savoir une implication effective dans sa matérialisation sous forme de programmes tangibles menés sur le terrain.

Toutefois, le développement global ne peut se réaliser sans la mise à niveau et la modernisation de notre économie et sans gagner les paris de l'intégration au sein de l'économie mondiale et du libre-échange. Cette exigence est incontournable si l'on veut accélérer le rythme de la croissance, améliorer la compétitivité, accroître la productivité et créer les richesses génératrices d'emplois.

A cet égard, Nous réaffirmons que Nous plaçons la création d'emplois pour les jeunes en tête de Nos préoccupations, d'autant que la réalisation d'un tel objectif permettra de mettre à profit des potentialités intellectuelles et physiques dont notre pays a grandement besoin.

Nous appelons donc le gouvernement à poursuivre son action faisant de l'emploi des jeunes la priorité des priorités, comme Nous convions tous les intervenants à garder à l'esprit que la résolution de ce problème passe nécessairement par la conjugaison de leurs efforts.

A ce propos, Nous estimons qu'ils ne devraient pas appréhender les prochaines assises nationales sur l'emploi comme une simple rencontre occasionnelle entre protagonistes cantonnés dans des positions étriquées, figées et condamnées à déboucher sur l'impasse. Il faudrait plutôt que ces assises constituent une rupture avec les approches traditionnelles réductrices, qui ont fait la preuve de leur inanité. En termes plus explicites, Nous voulons que ces assises marquent un tournant décisif dans les

rapports entre des partenaires solidaires, unis par la communauté de destin et ouverts au dialogue constructif, à l'innovation créatrice et à l'initiative individuelle et collective. Le but est de mettre au point des solutions efficaces et d'explorer les perspectives prometteuses sans perdre de vue les contraintes objectives.

C'est faire preuve de citoyenneté responsable que de reconnaître et faire admettre la limite des moyens disponibles, et l'accroissement parallèle des besoins pressants, outre les charges financières exceptionnelles et écrasantes occasionnées par le renchérissement de la facture pétrolière et par les aléas et les catastrophes naturelles imprévisibles.

Pour relever ces défis, il incombe à chacun d'assumer pleinement ses responsabilités, à commencer par l'Etat. Celui-ci doit, en effet, jouer pleinement son rôle stratégique en matière de régulation, de réglementation, de prévision, d'incitation, de rationalisation des dépenses, de libéralisation du secteur public et de restructuration des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. De son côté, le secteur privé se doit de s'investir avec force dans les chantiers de développement, que ce soit à travers ses entreprises citoyennes, dont Nous saluons les efforts, ou à travers celles - surtout petites et moyennes - qui sont confrontées à des difficultés objectives et qui méritent d'être soutenues. Il importe enfin de mettre un terme à l'économie de rente, tant au niveau de l'entreprise que dans le secteur bancaire.

Le succès que Nous escomptons sur ces trois volets, et même dans toutes les réformes réalisées, reste tributaire de l'usage que nous ferons de la bonne gouvernance, qui représente, du reste, le mécanisme idoine pour favoriser l'émergence de la citoyenneté dans son acception la plus parfaite. A cet effet, il faut surtout poursuivre la réforme de la Justice, en toute responsabilité et avec toute la rigueur requise, tant il est vrai qu'une Justice indépendante et intègre est un facteur clé pour instaurer la confiance et la primauté de la loi, conditions sine qua non pour stimuler l'investissement et le développement. Il importe aussi d'accélérer le processus de modernisation de l'administration pour que celle-ci gagne en efficacité et fasse du service public et de la proximité du citoyen sa préoccupation majeure.

Dans ce cadre, Nous insistons sur la nécessité de moraliser la vie publique en veillant à combattre toutes les formes de corruption et de détournement des richesses du pays et des deniers publics. Nous considérons aussi que tout abus de pouvoir ou trafic d'influence est un crime contre la Patrie, non moins répréhensible qu'une atteinte à ses valeurs sacrées. Aussi insistons-Nous sur le sens du devoir et la nécessité de transparence, de contrôle et d'évaluation, ainsi que sur l'obligation de

rendre des comptes et ce, dans le cadre de la suprématie de la loi et sous l'autorité d'une Justice indépendante, intègre et efficiente.

Telle est la voie à suivre pour donner corps à une citoyenneté marocaine constructive et bien l'outiller pour opérer son insertion dans le système de valeurs universelles, surtout dans un monde réduit à la taille d'un petit village planétaire, caractérisé par la multiplication des acteurs qui influent sur le rythme d'évolution des orientations et des courants qui le traversent.

Aussi, et **pour nous assurer une présence et un rôle agissant dans ce tumulte planétaire**, sommes-nous appelés à suivre, de façon encore plus percutante, la stratégie offensive que nous avons adoptée, en puisant dans les ressorts de la diplomatie parallèle, parlementaire, partisane, économique, culturelle, médiatique et associative. Cela se fera dans le cadre d'un plan intégré et cohérent s'appuyant sur l'élargissement déjà entamé des trois cercles concentriques que sont le bon voisinage, la solidarité agissante et le partenariat stratégique.

Cette politique doit s'attacher à approfondir l'action visant à faire connaître en permanence la justesse et la sacralité de la question de notre intégrité territoriale et à privilégier le règlement pacifique des différends et **l'intégration économique régionale**.

Il importe, en outre, d'œuvrer pour une interaction fructueuse avec les pays du Nord, pour l'avènement d'un système mondial plus sûr, plus équilibré, plus équitable et plus fermement attaché à la légalité internationale et aux idéaux universels.

De même que s'impose la consolidation de la coopération Sud-Sud, à travers la mise en œuvre de projets tangibles qui répondent aux besoins pressants des populations les plus démunies et les plus éprouvées. En réaffirmant, à ce propos, notre soutien constant, concret et efficient en faveur du développement humain durable des pays d'Afrique, Nous saluons, en particulier, le dévouement dont ont fait preuve les cadres médicaux de nos Forces Armées Royales, pour donner une illustration concrète de la noblesse de notre solidarité humaine et fraternelle avec les peuples africains frères.

Si nous sommes fiers des acquis engrangés par le processus politique de consolidation de l'Etat moderne, fort de la démocratie et de la suprématie de la loi, il nous incombe de veiller à protéger cet Etat et à en raffermir l'ancrage. Nous nous devons, avec la même détermination, de redoubler d'efforts dans le second volet portant sur la réalisation des réformes et des projets structurants, pour les faire passer de l'étape de décollage à celle

de la vitesse de croisière et du stade de l'accumulation des résultats quantitatifs à celui du progrès qualitatif, de sorte qu'ils puissent rejoindre le train des secteurs les plus avancés.

Quant au volet essentiel que représentent le développement humain et la bonne gouvernance institutionnelle et économique, il exige de nous une forte mobilisation pour gagner les paris décisifs y afférents. Cet objectif requiert un usage judicieux de notre riche patrimoine national, dans une parfaite symbiose entre le Trône et le Peuple. Il importe aussi de tirer le meilleur parti du potentiel sans cesse renouvelé que symbolise notre choix démocratique authentique, tant il est vrai que ce sont là les meilleures armes pour remporter le combat du développement global.

Nous poursuivrons, par la volonté de Dieu, notre marche vers le progrès et les réformes. Notre ultime objectif est de t'assurer, cher peuple, la grandeur et la prospérité auxquelles tu aspiras. Nous resterons fidèle en cela à la voie tracée par Nos ancêtres bénis, notamment Notre Grand-Père et Notre Père vénérés, Leurs Majestés les Rois Mohammed V, Libérateur du Maroc, et Hassan II, Bâtitteur de son Etat moderne - Puisse le Très-Haut perpétuer et sanctifier leur mémoire.

Nous savons que Dieu tiendra Sa promesse sincère de rétribuer tous ceux qui oeuvrent avec foi et loyauté, comme le rappelle ce verset du Saint Coran : "Si Dieu sait la bienveillance de vos coeurs, Il saura vous combler de Ses bienfaits".

Avérée est la Parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Maroc.ma